



PROCES-VERBAL COMMISSION SPORTIVE N° 4

Réunions du Vendredi 11 Septembre 2020 à 10 heures
Et du Mercredi 16 Septembre 2020 à 14 heures

CALENDRIERS JEUNES 1^{ère} PHASE

Présidence : TERCIER Pierre (11/09 et 16/09)

Présents : CHASLE Pierre (11/09), LEFEBVRE Alain (16/09), LIVONNET Alain (11/09 et 16/09), MEUNIER Régis (11/09), ROMIEN Sophie (16/09)

Excusés : CHASLE Pierre (16/09), LEFEBVRE Alain (11/09), MEUNIER Régis (16/09), RAFAILLAC Jackie (11/09 et 16/09), ROMIEN Sophie (11/09)

Suite à la parution du PV de la Commission JT, la Commission prend note et établit une récapitulation des différents changements effectués :

CHAMPIONNAT ELITE

CHAMPIONNAT U18 ELITE :

- 🚩 Retrait de l'équipe de LA VALLEE VERTE (courriel en date du 14 juillet 2020)
- 🚩 Retrait de l'équipe de LA RICHE (courriel en date du 29 juillet 2020)
- 🚩 Retrait de l'équipe du RICHELAIS*entente (courriel en date du 16 septembre 2020)

- 🚩 Ajout de l'équipe de LA RICHE RACING (courriel en date du 24 Août 2020)
- 🚩 Ajout de l'équipe de MONNAIE (courriel en date du 10 juillet 2020)
- 🚩 Ajout de l'équipe de ESVRES SUR INDRE (courriel en date du 15 juillet 2020)
- 🚩 Ajout de l'équipe de RICHELAIS*ent. (courriel en date du 24 juillet 2020)
- 🚩 Ajout de l'équipe de BOURGUEILLOIS AV.F. (candidature en date du 7 septembre 2020 – confirmation en date du 16 septembre 2020)

CHAMPIONNAT U17 ELITE :

- 🚩 Retrait de l'équipe de FONDETTES*entente (courriel en date du 7 septembre 2020)
- 🚩 Retrait de l'équipe du RICHELAIS JS (courriel en date du 24 juillet 2020)
- 🚩 Retrait de l'équipe de LA RICHE RACING 1 (courriel en date du 1^{er} Septembre 2020)
- 🚩 Retrait de l'équipe d'AVOINE O. CHINON CINAIS (refus engagement du 22 Août 2020)

- 🚩 Ajout de l'équipe de RENAUDINE US (courriel en date du 26 Août 2020)
- 🚩 Ajout de l'équipe de VALLEE DU LYS AS (courriel en date du 14 juillet 2020)
- 🚩 Ajout de l'équipe de TOURS SUD (courriel en date du 15 juillet 2020)
- 🚩 Ajout de l'équipe de LA VALLEE VERTE (courriel en date du 14 juillet 2020)
- 🚩 Ajout de l'équipe de BOURGUEILLOIS AV. F. (courriel en date du 6 septembre 2020)

- ✚ ES LA VILLE AUX DAMES (courriel en date du 7 septembre 2020) souhait d'engager une équipe en U17 en entente avec le club de VAL DE BRENNE. La Commission ne peut pas prendre en compte cette demande le club de VAL DE BRENNE ayant déjà une équipe engagée dans ce championnat. Rappel règlement : 1 seule équipe par club.

CHAMPIONNAT U15 ELITE :

- ✚ Retrait de l'équipe de RICHELAIS JS 1 (courriel en date du 17 Août 2020)
- ✚ Retrait de l'équipe de LUYNES*entente (courriel en date du 7 septembre 2020)
- ✚ Ajout de l'équipe de LUYNES*entente (1^{er} sur la liste d'attente PV Bureau Com. Jeunes et Technique du 08/07/2020 - courriel de confirmation du club en date du 1^{er} Septembre 2020)
- ✚ Ajout de l'équipe de APFSM (liste d'attente PV JT et courriel du 8 septembre 2020)

CHAMPIONNAT U13 ELITE :

- ✚ Retrait de l'équipe du LOCHES AC (courriel en date du 4 septembre 2020)
- ✚ Ajout de l'équipe d'AZAY CHEILLE (liste d'attente PV JT et courriel du 4 septembre 2020)

Après le constat de toutes les modifications apportées aux engagements, la Commission décide d'effectuer des refontes totales de certaines poules des championnats élite.

CHAMPIONNAT U18 MASSE

Après étude des engagements, il s'avère que 11 équipes se sont engagées dans cette compétition. De ce fait, la Commission, en concertation avec les techniciens, décide de faire :

- 1 poule de 5 équipes et 1 poule de 6 équipes
- Match simple sur 5 journées
- 6^{ème} journée : Matchs de classement
 - 1^{er} poule A c/ 1^{er} poule B
 - 2^{ème} poule A c/ 2^{ème} poule B
 - 3^{ème} poule A c/ 3^{ème} poule B
 - 4^{ème} poule A c/ 4^{ème} poule B
 - Triangulaire : 5^{ème} poule A - 5^{ème} poule B - 6^{ème} poule B

La Commission établit les poules et les calendriers des championnats U18 à U13 sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

Ils seront consultables sur le site du District fin semaine prochaine (jeudi 17 ou vendredi 18 septembre).

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 44 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts : - dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition - dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.


Pierre TERCIER
Président de séance


Régis MEUNIER
Secrétaire de séance le 11/09


Sophie ROMEN
Secrétaire de séance le 16/09